

REPUBLIQUE TUNISIENNE
 .MINISTERE DE L'AGRICULTURE
 DES RESSOURCES HYDRAULYQUES ET DE LA PECHE
 Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
 Agricoles



Avis de consultation N° 18/2015

« Choix d'un bureau d'études pour la réalisation d'une mission de diagnostic et de mise en place d'un référentiel de Management de Projets selon le Standard international PMI

**(Projet Management Institute)
 et l'accompagnement, l'installation, la mise en œuvre et le déploiement d'une solution informatique de management de projets.**

L'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) lance une consultation pour le choix d'un bureau d'études pour la réalisation d'une mission de diagnostic et de mise en place d'un référentiel de Management de Projets selon le Standard international PMI (Projet Management Institute) et l'accompagnement, l'installation, la mise en œuvre et le déploiement d'une solution informatique de management de projets.

Les bureaux désirant participer à la présente consultation doivent justifier la réalisation d'au moins :

- Une mission de mise en place d'un référentiel de Management de Projets selon le Standard international PMI ;

- Une mission d'installation d'une solution informatique de management de projets, EPM : Enterprise Project Management ;

Les bureaux d'études intéressés peuvent retirer le cahier des charges y afférent gratuitement auprès de l'IRESA, 30 rue Alain Savary - 1002 Tunis.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid-poste ou déposées directement au bureau d'ordre de l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles, 30 rue Alain Savary 1002, Tunis, au plus tard le 16/12/2015 à 12 heures. Les offres doivent être déposées à midi moins quart.

La date, l'heure et le numéro d'enregistrement du bureau d'ordre de l'IRESA faisant foi.

Les offres parvenues après délai ou ne respectant pas les conditions de la consultation seront rejetées.

Les deux plis technique et financier seront ouverts en une seule séance.

Les offres doivent être présentées, conformément aux instructions détaillées à l'article N° 3 du cahier des charges; sous une enveloppe fermée contenant deux enveloppes:

Enveloppe A contenant l'offre technique et

Enveloppe B contenant l'offre financière.

L'enveloppe extérieure doit mentionner les termes suivants :

«A NE PAS OUVRIR

Consultation N° 18 /2015

«Choix d'un bureau d'études pour la réalisation d'une mission de diagnostic et de mise en place d'un référentiel de Management de Projets selon le Standard international PMI

(Projet Management Institute)

et l'accompagnement, l'installation, la mise en œuvre et le déploiement d'une solution informatique de management de projets.

Les offres doivent être valides soixante (60) jours à partir du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui a présenté l'offre la moins disante et conforme techniquement.